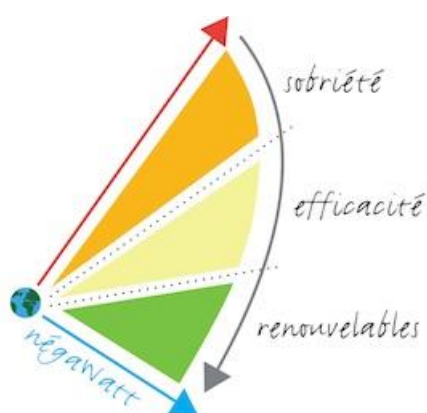


# La transition écologique à Vence : Où en est on ?

A l'occasion de la campagne des élections municipales de mars 2014 Loïc Dombrevail et moi-même avons annoncé notre souhait de faire de Vence une ville exemplaire sur le plan écologique et d'engager notre territoire dans la transition vers le monde « d'après » : celui de l'après carbone, l'après nucléaire, l'après pesticides, l'après béton etc....

Deux après comment cet engagement s'est t'il concrétisé ? Que reste-t-il à faire ? Quels sont les obstacles rencontrés ?

Sur des points essentiels nous avons fait bouger les lignes :



## **. En matière énergétique :**

- 1) **Maîtriser ses consommations d'énergie et d'eau** : à travers le Défi des Familles à Energie Positive. Les deux défis se sont déroulés entre décembre 2014 et avril 2015 et entre novembre 2015 et avril 2016. Ils ont permis à chacune des 19 familles vençoises engagées d'économiser en moyenne 320 euros pour ce qui est de l'énergie et 52 euros sur la facture d'eau. Comment ? Les 19 familles en question se sont lancées dans une amicale et chaleureuse compétition pour économiser au moins 8% de leurs consommations en impliquant leurs enfants. La démarche est pilotée par l'ONG Prioriterre. Des conseils et des astuces ont été prodigués aux familles pendant les périodes mentionnées ci-dessus. Ces conseils ont été élaborés à partir de la lecture de leurs profils de consommation que ces familles ont-elles-même rentré sur une plateforme nationale. Les familles ont été accompagnées de bout en bout par un coordinateur local de l'association « l'Ecologie pour Vence ».
- 2) Deuxième étape : après avoir appris (et enseigné) les gestes économes en énergie on peut s'attaquer à **l'amélioration thermique de son logement**. A Vence, c'est d'autant plus facile qu'il existe une subvention municipale pour la rénovation thermique depuis février 2015 et quand on a participé au Défi on a droit à un abondement de celle-ci. En plus on peut depuis février 2016 bénéficier des services du SPEE : Service Public de l'Efficacité Energétique. Ce service quasi-unique sous cette forme en France est une structure localisée à

la Maison de l'Habitat sur la place Antony Mars. Elle est à la disposition de toutes celles et de tous ceux et qui veulent se lancer dans des travaux de rénovation. Elle est composée de spécialistes pour encourager, accompagner techniquement, aider financièrement les Vençaises et les Vençois qui souhaitent améliorer la tenue thermique de leur logement. Ce service s'occupe de tout entre le moment où un souhait de rénovation est exprimé et la réception du chantier.

- 3) En décembre 2015, la commune de Vence a choisi Enercoop pour **alimenter en électricité 100 % renouvelable** 8 bâtiments municipaux, soit 30 % du volume de sa consommation électrique. Ce choix a été effectué malgré le coût 10 % plus élevé à cette époque entre cette électricité et celle des fournisseurs classiques d'électricité pour les deux raisons suivantes : *la garantie d'un approvisionnement 100 % renouvelable*, avec une véritable transparence sur la traçabilité de l'électricité fournie : Enercoop possède un réseau de plus de 100 producteurs avec qui elle est liée par des contrats directs, *le statut coopératif* qui permet aux collectivités de s'impliquer concrètement dans le projet d'Enercoop : au-delà de la fourniture d'électricité, Vence et la coopérative régionale Enercoop PACA souhaitent nouer un partenariat fort, notamment sur des projets de production et des actions de maîtrise de la consommation.



## . En matière de mobilité :

- 1) **La création du Disque Vert** : en dehors de l'importance des transports dans les émissions de gaz à effet de serre, l'agglomération niçoise est une des zones à connaître le plus grand nombre d'épisodes de pollution de l'air en France. Fort de ce constat, nous avons souhaité encourager les automobilistes peu polluants. Un disque vert pour les véhicules à énergie propre a été institué les autorisant à stationner gratuitement 2H sur voirie. Pour bénéficier de cette mesure, il est nécessaire de faire enregistrer l'immatriculation et la carte grise auprès de la police municipale. Les véhicules concernés sont : les véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), les véhicules électriques, les véhicules GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié), les véhicules en auto-partage, les véhicules flex-fuel circulant à l'éthanol E85, les véhicules essence de moins de 3 mètres émettant moins de 110 grammes de CO<sup>2</sup> au kilomètre, et les véhicules hybride essence/électrique.
- 2) **La création de la nouvelle ligne express** visant à compléter la desserte du pays vençois en bus. Depuis le 2 septembre 2015, la ligne « T Express 94 » relie Vence à Nice en 1 heure par

l'Autoroute A8 avec un départ à 6h50 du lundi au vendredi. Ce service est venu s'ajouter à la ligne régulière 94 Vence - Nice.



## . En matière de biodiversité :

- 1) **Le Zéro Pesticide** : malgré les panneaux disséminés ici et là le long des voies notre commune n'était pas en zéro pesticide. Depuis ce mois de juillet c'est chose faite le cimetière du centre ville n'utilise plus de Round Up pour désherber !
- 2) **La lutte pour sauver les palmiers** : contrairement à certains nous considérons que les palmiers qui hors période de crise ne demandent pas un entretien exigeant et qui sont pratiques pour végétaliser et procurer un peu d'ombre tout en ayant une emprise minimale au sol doivent être sauvés. Le fait que ce ne soit pas une espèce endémique est un argument vraiment ridicule quand on sait qu'il n'existe pas sur le territoire français une seule région qui porte encore la végétation primaire ! Sauver ces palmiers cela a d'abord consisté à vérifier la localisation et l'étendue des zones où se situaient les tueurs de palmiers (ce qui aurait dû être fait au moins depuis 2012 année à partir de laquelle la Préfecture a décrété que Vence était une commune contaminée et que la Ville a commencé à traiter ses propres palmiers). Résultat : la quasi-totalité du territoire vençois était atteinte. Dès lors, nous avons tout fait pour impliquer tous les propriétaires de palmiers dans cette sauvegarde en soutenant le projet de Jean-Luc Peter de créer une association des propriétaires de palmiers de la commune afin d'échanger les informations les plus pertinentes sur ce sujet complexe et également obtenir de meilleures conditions financière pour celles et ceux qui souhaitent traiter leurs palmiers.
- 3) **La TVB : la Trame Verte et Bleue**. Il s'agit d'un document unique en son genre qui donne la valeur écologique de chaque parcelle du territoire vençois. Elle va constituer la base sur laquelle un certain nombre d'outils d'aménagement et de fiscalité écologique vont pouvoir voir le jour.
- 4) **Une stratégie écologique contre le moustique Tigre** : une sensibilisation à grande échelle a été organisée (Journée du Moustique le 2 avril dernier accompagnée de la distribution de 300 kits larvicides et de 40 pièges) pour prévenir l'invasion de ce moustique potentiellement porteur de crises sanitaires. Parallèlement, un arrêté municipal a été adopté

à l'encontre de celles et ceux qui n'adoptent pas les bons gestes en la matière (élimination des points d'eaux stagnantes notamment)



## .En matière de protection animale :

- 1) **La fourrière animale** : les structures d'accueil des chiens et des chats étaient au bord de la saturation et les ilots de chats et de pigeons semi-sauvages se multipliaient. Nous avons donc décidé de créer une fourrière pour les chats, localisée près du CTM à la Sine qui va prendre en charge les animaux perdus ou délaissés par leur maître, de confirmer ce statut de fourrière à la SPACA au chemin du Riou pour les chiens. Au-delà, nous avons confié à un prestataire associatif (ASA 06) le soin de capturer et stériliser les chats errants et de diminuer les populations de pigeons via des graines contraceptives.
- 2) **L'interdiction des cirques** : Les tigres, lions et éléphants ne feront plus escale à Vence. Nous allons tenir loin notre territoire les bêtes de foire et de cirque en interdisant l'installation de commerces non sédentaires détenant des animaux en vue de leur présentation au public. Nous sommes concernés par le destin tragique de la plupart de ces animaux et leur mise en spectacle dans des conditions incompatibles avec leurs besoins biologiques et leur habitat. Les cages, les attaches, l'alimentation constituent autant d'éléments empêchant un développement normal de ces êtres vivants. Certes, La loi impose déjà des normes minimales pour garantir la bonne santé et les besoins de ces espèces mais le caractère itinérant de certains commerces fait obstacle au respect de ces normes.

Les perspectives ? Elles sont multiples aussi bien en matière de développement de nos capacités locales de production d'énergie que de diminution du volume de nos déchets, de développement d'une monnaie locale, de covoiturage à l'échelle de notre bassin de vie ou de la multiplication des jardins partagés et/ou familiaux (cf. la décision du Conseil Municipal de juin de dédier le terrain Passeron à la création d'un jardin familial supplémentaire). Toutes les conditions sont réunies pour

faire de Vence un territoire qui saura tenir la comparaison avec Totnes ou Fribourg et figurer d'ici deux à trois ans dans une nouvelle version de Demain ce film qui nous a tous donné de l'énergie à revendre et de l'optimisme pour le siècle à venir.

Mais si notre ville en est là aujourd'hui elle est loin de le devoir uniquement à l'action municipale : il y a bien sur des individus et notamment tous nos turbo-cadres du « Nord » (de la France ou de l'Italie mais aussi d'Europe, Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas etc..) qui ont importé chez nous des exigences de qualité de vie et de respect de l'environnement qui ont essaimé sur notre territoire. Il ya également et surtout l'incroyable force et qualité de notre tissu associatif qui sur tous les sujets évoqués ci-dessus joue un rôle fondamental : Vence-Ouest dans le cadre de la protection de la forêt de la Sine et dans sa capacité à organiser la Journée de la Biodiversité, l'Ecologie pour Vence qui a lancé la mobilisation pour la Transition à travers la présentation de Demain et qui coordonne le Défi des Familles à Energie Positive, le Jardin des Familles pour son action avec les jardins familiaux, l'Association des Palmiers du Pays Vençois pour son action contre le charançon, la SPACA et les Chats de Stella pour leur gestion courageuse des refuges pour chiens et chats, ASA 06 pour la fourrière chats et la capture et la stérilisation des chats et enfin l'association Vie pour son Repair Café.

Qu'ils soient tous ici remerciés car sans eux il est certain que tout ce qui est entrepris n'aurait aucune chance d'aboutir. Tout ce mouvement de transition vers une société plus viable et plus juste ne peut naître dans un désert d'initiatives. Sans réactivité des Vençaises et des Vençois rien de tout cela ne pourrait voir le jour. C'est cela qui me porte aujourd'hui et qui permettra dans les années à venir de faire de Vence une des références en France de la transition écologique.